



RAPPORT ANNUEL 2025

 **15**
ANS

**Innovation
et Partenariat
en Action**



Une contribution durable à la santé environnementale et au bien-être de l'agriculture canadienne :

LES PRODUCTEURS ET NOS MEMBRES RENDENT TOUT CELA POSSIBLE



Partout au Canada, les agriculteurs cultivent la terre et élèvent des animaux de façon responsable, tout en contribuant à la vitalité des communautés agricoles. La gestion responsable du secteur agricole, notamment par leur participation aux programmes d'AgriRECUP, organisme à but non lucratif, constitue un moyen efficace qui leur permet d'y parvenir, année après année. Ces programmes contribuent favorablement à la durabilité de l'agriculture et à la santé environnementale. Grâce à AgriRECUP, les membres récupèrent des produits et des emballages agricoles en vue de leur recyclage et de leur élimination en toute sécurité.

Cette approche communautaire contribue à un plus grand bien-être. Elle permet de transformer ce qui serait autrement des déchets générés par des sources individuelles en une ressource commune. Elle contribue également à bâtir une économie circulaire pour l'agriculture canadienne.

Merci aux membres d'AgriRECUP et à tous ceux qui participent à la mise en œuvre de ces programmes.

VISION

Meneur canadien en recyclage et en récupération des plastiques agricoles, AgriRECUP contribue à un avenir durable.



(877) 622-4460

info@agrireкуп.ca

agrireкуп.ca

Suivez-nous sur les réseaux sociaux @agrireкуп

Table des matières

AU SUJET D'AgriRÉCUP

AgriRÉCUP est un organisme à but non lucratif, voué à la responsabilité élargie des producteurs, engagé dans le leadership environnemental au moyen d'une bonne gestion des emballages et autres plastiques agricoles à la fin de leur vie utile. AgriRÉCUP offre ses programmes partout au Canada. Ils sont imités à l'échelle internationale. Ces programmes réussissent grâce à l'engagement inébranlable des agriculteurs/producteurs, des fabricants, des distributeurs, des détaillants, ainsi que de tous les niveaux de gouvernement au Canada, envers la responsabilité environnementale et l'agriculture durable. Au Québec, cet organisme a pour nom AgriRÉCUP. Ailleurs au Canada, il s'appelle Cleanfarms. L'organisme occupe des bureaux en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes.



Première partie : Message conjoint du président et du directeur général	4
Quinze ans d'innovations durables pour l'agriculture canadienne	6
Conseil d'administration d'AgriRÉCUP 2025 et le personnel.....	7
Deuxième partie : L'année 2025 en bref	8
Quinze ans en rétrospective	9
Développement durable et économie circulaire chez AgriRÉCUP.....	9
AgriRÉCUP, les chiffres parlent	10
Troisième partie : Fonctionnement des programmes	12
AgriRÉCUP renforce le recyclage agricole grâce à un partenariat à Terre-Neuve	13
Recyclage des contenants de pesticides et de fertilisants de moins de 23 litres.....	14
Recyclage des contenants de vrac non consignés.....	16
Préparer le terrain pour le recyclage circulaire des contenants : BASF et McKenzieIBC/Snyder Industries	17
Programme de collecte des pesticides et des médicaments (pour bétail et chevaux) périmés ou non utiles	18
Petits et grands sacs de vrac (500 à 1 000 kg)	20
Saskatchewan, programme provincial réglementé de recyclage des sacs-silos à grains	22
Manitoba : programme provincial réglementé de recyclage des sacs-silos à grains et de la ficelle	22
La prochaine étape audacieuse dans un partenariat naturel : CTTEI et AgriRÉCUP	23
Le projet pilote « Alberta Ag-Plastic. Recycle It! »	24
Recyclage des plastiques agricoles à l'Île-du-Prince-Édouard	25
Programmes du Québec, plastiques pour fénaison et ensilage, de même que tubulure acéricole.....	26
Innovation ciblée en Colombie-Britannique	28
La gestion responsable en pratique : Holger Schwichtenberg	29
Producteurs laitiers du Canada : Recyclage des pellicules agricoles	30
Barry Friesen : Du premier employé à une piste menant à l'innovation.....	31
À propos de ce rapport	32



PREMIÈRE PARTIE

Message conjoint du président et du directeur général

Dans son roman « *Voices in Time* », l'auteur canadien Hugh MacLennan écrivait : « Tout comme les fleurs et les légumes poussent à partir de graines cultivées, les civilisations naissent d'idées mûrement réfléchies et minutieusement examinées. »

Depuis une quinzaine d'années, il est de plus en plus reconnu que l'agriculture canadienne peut accroître sa productivité tout en protégeant l'environnement. Grâce au travail d'AgriRÉCUP et de ses membres, cette approche s'est concrétisée. Aujourd'hui, une agriculture durable repose notamment sur la gestion responsable des plastiques, des emballages et des produits agricoles.

La vision d'AgriRÉCUP a gagné en maturité au cours des quinze dernières années. Grâce au lancement d'une gamme de nouveaux programmes, AgriRÉCUP est passé d'un service de niche à un élément central des pratiques agricoles canadiennes.

Ce rapport rend compte d'une année marquante où des résultats exceptionnels dans plusieurs de nos programmes

fracassent des records. Nous constatons une hausse régulière des taux de collecte dans les différents programmes d'AgriRÉCUP. C'est la preuve que, désormais, l'économie circulaire et la durabilité constituent la norme dans le secteur agricole, à travers le Canada. Ainsi, nous réalisons combien nos premières initiatives visant à aider les intervenants à s'orienter en matière de responsabilité élargie des producteurs (REP) ont porté fruit. Un nombre croissant de provinces travaillent à sa mise en place. Le rapport de cette année montre également comment le passage d'une collecte municipale à une collecte au détail en Alberta et au Manitoba donne lieu à des résultats positifs et constants.

Grâce à AgriRÉCUP, l'innovation continue elle aussi de germer. Cela englobe les initiatives audacieuses des partenaires d'AgriRÉCUP pour favoriser le recyclage circulaire des emballages grâce à la création réussie de bases pour réservoirs réutilisables, entièrement fabriquées à partir de matériaux recyclés et postconsommation.



La réussite des programmes d'AgriRÉCUP repose sur la collaboration essentielle des agriculteurs, tant sur le terrain qu'autour de la table du conseil d'administration. En 2025, nous avons joint la parole aux actes en nommant Bob Lepischak au sein de notre conseil d'administration. Ainsi, pour la première fois, nous profitons d'un point de vue solide issu du milieu agricole canadien. Au même niveau d'importance, à juste titre, AgriRÉCUP continue d'être considéré comme la solution sur mesure pour relever les défis liés à l'économie circulaire, comme la responsabilité élargie des producteurs. En effet, notre approche éprouvée simplifie ce qui serait autrement un véritable cauchemar logistique.

Depuis plus de quinze ans, les germes d'idées soigneusement cultivés portent aujourd'hui la sagesse accumulée au fil du temps. Une nouvelle génération de leaders est prête à faire progresser encore davantage l'économie circulaire et à l'intégrer pleinement aux pratiques agricoles et aux activités du secteur à travers le Canada.

Nous sommes tous très fiers de l'héritage qu'a bâti AgriRÉCUP/Cleanfarms et nous avons hâte de voir comment cette organisation dynamique et ses membres sauront saisir les occasions que nous avons collectivement créées pour l'avenir.

Boyd Bergstrom

Président du conseil d'administration

Barry Friesen, ing.

Directeur général, AgriRÉCUP

Quinze ans d'innovations durables pour l'agriculture canadienne



AgriRÉCUP offre des programmes de collecte de plastiques agricoles qui évoluent avec les besoins des producteurs agricoles canadiens.

L'industrie agricole canadienne soutient les producteurs agricoles depuis de nombreuses années. Grâce à l'innovation et à la collaboration, elle crée aujourd'hui de nouvelles occasions qui propulsent l'agriculture canadienne vers un avenir plus durable.

Les membres d'AgriRÉCUP représentent des secteurs clés de produits essentiels à l'agriculture canadienne, notamment :

- ▶ Intrants pour les cultures
- ▶ Mousse de tourbe et substrat
- ▶ Litière pour animaux
- ▶ Tubulure acéricole
- ▶ Plastique pour la fenaison
- ▶ Moulée et suppléments
- ▶ Produits de santé animale



**BALAYEZ POUR
VOIR LA LISTE
COMPLÈTE
DES MEMBRES**



agrirécup.ca

877-622-4460

[in](#) [f](#) [X](#) [@agrirécup](#)

info@agrirécup.ca

Conseil d'administration d'AgriRÉCUP 2025 et le personnel



De gauche à droite : Joel Varnedo (Greif Inc.), Camille Ryan (Bayer CropScience Canada), Fernando Olea (Syngenta Canada), Loralee Orr (Corteva Agriscience™), Pierre Patelle (CropLife Canada), Barry Friesen (Cleanfarms), Blair Swarbrick (Richardson International Ltd.), Boyd Bergstrom (Nufarm Agriculture Inc.), Calvin Mazurenko (AMCOR PLC), Lana Zdunich (BASF Canada), Bob Lepischak (Lepischak Farms), Stephane Perrault (Sollio Agriculture), Phil Bailey (SeCan), Mei Chung Lewis (IPCO – Interprovincial Cooperative Ltd.)

Absents lors de la prise de photo : Matthew McWilliams (Tama USA Inc.), René Chouinard (Sollio Agriculture, remplaçant Stephane Perrault à compter de septembre, 2025)

Barry Friesen,
directeur général

Alyssa Brown,
coordonnatrice,
services aux membres

Asad Mahmood,
directeur, finances

Betty Lyver,
adjointe administrative
de direction

Brian Naud, conseiller
en communication

Carly Fraser,
coordonnatrice,
projets spéciaux

Catherine Lecomte,
coordonnatrice, relations
avec les médias et
communication
numérique

Chris Ghisyawan,
spécialiste, logistique
et matériaux

Christine Lajeunesse,
directrice, région de l'Est

Cori Nandur,
responsable,
développement durable
et performance

Davin Johnson, conseiller
au programme (Alberta)

Eric Hudon,
coordonnateur

Francis Gauthier,
coordonnateur principal

Heather Bradley,
coordonnatrice,
programmes

Helen Vuong, assistante
aux communications

Kim Timmer, directrice,
relations avec les
intervenants et politiques

Liz Peixoto,
coordonnatrice, finances
et administration

Lyndsay D'Entremont,
coordonnatrice,
est du Canada

Margot Beverley,
directrice,
communication et
relations avec les médias

Serena Klippenstein,
coordonnatrice,
programme

Shane Hedderson,
directeur, région
de l'Ouest

Sophie Doyon,
coordonnatrice

Sydney Carter,
spécialiste,
communications

Tammy Shields,
conseillère, programme
Saskatchewan

Travis Jennings,
analyste, finances

Zaynab Domah,
coordonnatrice bilingue,
responsable des relations
avec les membres



Équipe AgriRÉCUP, été 2025

**Great Place
To Work®**

Certifié
MAR 2025-MAR 2026
CANADA

REDONNER À LA COMMUNAUTÉ

Le personnel d'AgriRÉCUP peut consacrer deux journées par année au service communautaire, au sein d'organismes de bienfaisance, notamment en s'engageant comme bénévole ou en coordonnant des opérations de nettoyage communautaire. Le personnel fait également des dons à Kiva, une plateforme de microprêts qui permet à des particuliers de prêter de petites sommes d'argent à des entrepreneurs agricoles dans le besoin, partout

dans le monde. Ces dons contribuent à la création d'entreprises tout en soutenant l'agriculture et le développement durable.

En 2025, le dépassement de chacun des critères clés a de nouveau permis à AgriRÉCUP de recevoir le titre de *Great Place to Work®*, pour une troisième année consécutive. Cette reconnaissance illustre la synergie qui découle de l'engagement des membres du personnel envers la propreté des exploitations agricoles canadiennes et de leur engagement pour mettre en œuvre des solutions innovantes.

DEUXIÈME PARTIE

L'année 2025 en bref

Cette année a marqué un tournant dans plusieurs secteurs d'activités clés d'AgriRÉCUP. Les volumes de collecte ont atteint des sommets historiques dans plusieurs programmes :

Contenants de pesticides et fertilisants (<23 L)

2,5 M de kg

↑ 13 %



Contenants de pesticides et fertilisants en vrac non consignés

109 000 unités

↑ 13 %



Petits et grands sacs de vrac

1,1 M de kg

↑ 11 %



Collectes de pesticides et médicaments (pour bétail et chevaux) périmés ou non utiles

408 000 kg

↑ 23 %

(par rapport à la même région en 2022)



Sacs-silos à grains collectés en Alberta

677 000 kg

↑ 23 %



Ficelles agricoles collectées en Alberta

165 000 kg

↑ 65 %



Sacs-silos à grains et ficelles agricoles en plastique collectés au Manitoba

81 300 kg

↑ 91 %



Pellicules et ficelles agricoles collectées au Québec...

2,74 M de kg

↑ 18 %



et les tubulures acéricoles

1,03 M kg

↑ 41 %



**toutes les données sont arrondies*

Cette hausse annuelle des quantités collectées s'explique par la maturation des programmes et la mise en place de mesures de responsabilité élargie des producteurs (REP) dans quatre provinces, ainsi que par une prise de conscience croissante des enjeux de développement durable et une participation accrue du public.

En 2025, AgriRÉCUP a également mis à profit son leadership et son rôle de catalyseur pour favoriser la collaboration autour d'un produit innovant. Cette initiative représente une avancée majeure vers un recyclage en circuit fermé « de bouteille à bouteille » (voir *Préparer le terrain pour le recyclage de bouteille à bouteille* : BASF et McKenzielBC).



Quinze ans en rétrospective

Au cours des quinze dernières années, AgriRÉCUP est passé de programmes axés sur la collecte de contenants de pesticides à une gestion globale des sacs-silos à grains, des pellicules d'enrubannage, des ficelles et des tubulures acérolées. AgriRÉCUP continue de démontrer, de manière convaincante, la viabilité d'un modèle évolutif de gestion environnementale.

« Notre situation courante est en grande partie le fruit de tout ce qui s'est passé au cours de ces premières années », souligne Barry Friesen, directeur général d'AgriRÉCUP. L'une des premières initiatives majeures a consisté à dresser un inventaire complet des produits agricoles utilisés au Canada, ainsi que des déchets qui en découlent. Barry Friesen ajoute : « Ainsi, pour la toute première fois, nous avons pu évaluer avec précision les quantités de ficelles agricoles, de pellicules

pour foin et ensilage, de sacs-silos à grains, de contenants de pesticides et de fertilisants ainsi que de sacs de semences présents sur le marché. »

Durant cette période, l'entité a aussi vu sa vision gagner en maturité. Pour célébrer son 15^e anniversaire, AgriRÉCUP a notamment publié un livre blanc intitulé « L'économie circulaire pour l'agriculture canadienne ». Ce document met en lumière les opportunités liées à la transition vers un système en boucle fermée pour la chaîne d'approvisionnement agricole.

Quinze ans représentent une part importante d'une génération. Pour AgriRÉCUP, ce parcours a permis de franchir des étapes déterminantes en rapprochant la gestion des déchets de la valorisation des ressources, ouvrant ainsi la voie à un avenir plus durable pour l'agriculture canadienne.

Développement durable et économie circulaire chez AgriRÉCUP

Les initiatives d'AgriRÉCUP, menées depuis plusieurs années, incluent le partage de rapports sur le développement durable et l'économie circulaire avec ses partenaires, afin de faire connaître les meilleures pratiques. De plus, les programmes d'AgriRÉCUP permettent l'utilisation de matières plastiques recyclées au lieu de matières plastiques vierges.

En 2025, le recyclage des contenants et des sacs-silos à grains a permis d'éviter l'émission de 10,5 millions de kilogrammes de CO₂e dans l'atmosphère.

Nota : CO₂e signifie « équivalent en dioxyde de carbone ». Il s'agit d'une mesure du total des gaz à effet de serre émis, exprimée en équivalent dioxyde de carbone, comme l'indique l'étude effectuée en 2021, intitulée « Avantages des programmes de recyclage des plastiques agricoles », par Eunomia Research & Consulting pour le compte d'AgriRÉCUP.

Ces émissions évitées équivalent à :



2 290

voitures retirées des routes pour un an, ou



398 000

plantules d'arbres en croissance pendant dix ans, ou



4,48 millions

de litres d'essence consommés, ou



1 270

ménages dont la consommation annuelle d'énergie a été évitée, ou à



175 000

acres de forêt qui captent du carbone pendant un an.

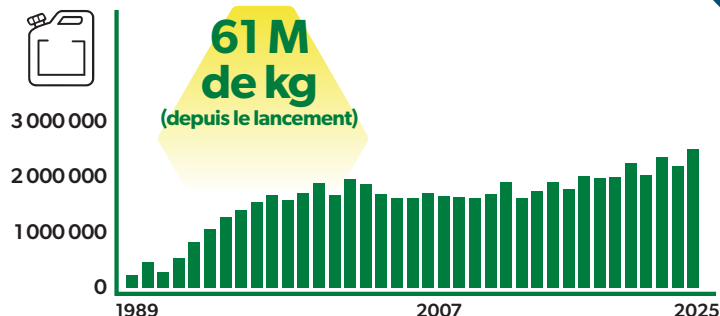
AgriRÉCUP, les chiffres parlent

Le nombre
de membres
d'AgriRÉCUP s'élève
à 230 en 2025,
et continue
de croître

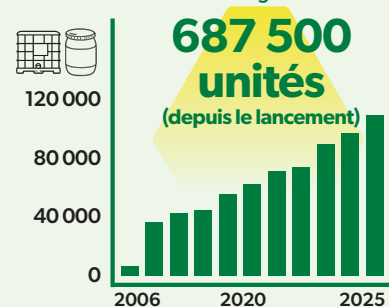
MATÉRIAUX COLLECTÉS DEPUIS LE LANCEMENT

Les barres vertes représentent les totaux annuels;
toutes les données sont arrondies.

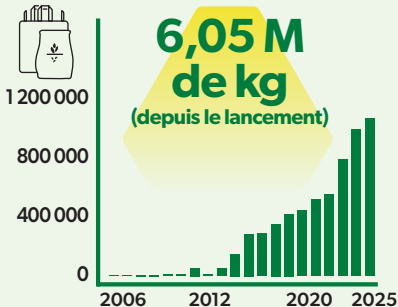
Bidons de pesticides et de fertilisants (< 23 L) :



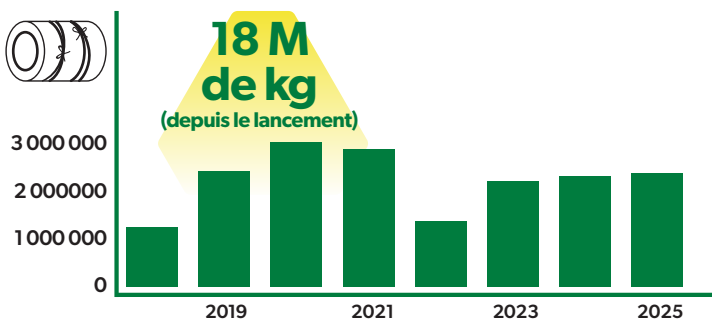
Contenants de pesticides et de fertilisants en vrac non consignés



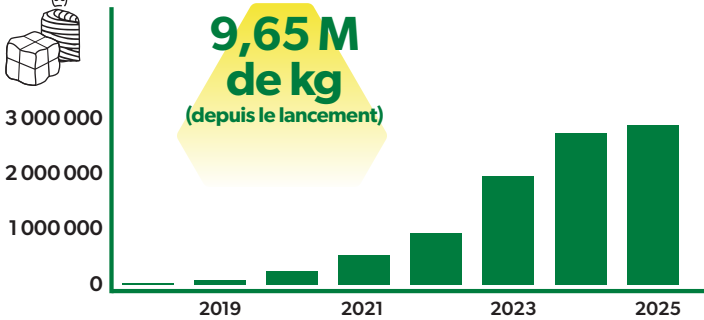
Petits et grands sacs (500 à 1 000 kg)



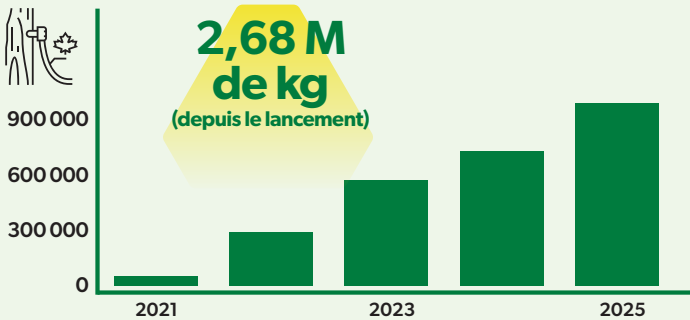
Sacs-silos à grains



Pellicules d'enrubannage et ficelles



Tubulures acéricoles



Pesticides périmés ou non utiles*

5,13 M de kg
(depuis le lancement)



Médicaments périmés pour le bétail et les chevaux*

85 800 kg
(depuis le lancement)



* Les données collectées pour cette initiative proviennent de régions différentes chaque année, ce qui empêche toute comparaison d'une année à l'autre.



TROISIÈME PARTIE

Fonctionnement des programmes

Les résultats solides et constants obtenus dans le cadre de programmes établis de longue date, de même que les nouvelles initiatives mises en œuvre témoignent de l'esprit communautaire qui caractérise l'agriculture durable au Canada. Ils illustrent également les efforts déployés pour renforcer la circularité au sein du secteur agricole.

Dans cette partie du rapport annuel, AgriRÉCUP présente ses principaux programmes ainsi que les projets pilotes réalisés au cours de l'année.



Nota : Toutes les données exprimées en kilogrammes (kg) dans le présent rapport ont été ajustées afin d'exclure les matières non visées par les programmes, notamment les déchets, les débris et les matières organiques présents dans les matériaux collectés (selon des échantillons de caractérisation).



« Il s'agit d'un ajout bienvenu à un programme qui fait toute la différence ici. »

Sherri Breen,
Ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Changements climatiques du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

PROFIL

AgriRÉCUP renforce le recyclage agricole grâce à un partenariat à Terre-Neuve

À Terre-Neuve-et-Labrador, tous les trois ans, AgriRÉCUP encourage la gestion sûre et responsable des déchets agricoles grâce à quatre collectes spéciales et gratuites, organisées dans toute la province. Organisés par AgriRÉCUP, ces événements sont réalisés en partenariat avec le ministère de l'Environnement, de la Conservation et du Changement climatique du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, avec le soutien du ministère de la Pêche, des Forêts et de l'Agriculture.

Sherri Breen, responsable des relations avec les médias au sein du ministère de l'Environnement, de la Conservation et du Changement climatique du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, souligne que l'année 2025 a marqué une première importante pour la province: « À l'occasion de l'événement de cette année, AgriRÉCUP a permis d'inclure les contenants vides de pesticides et de fertilisants de moins de 23 litres à la collecte traditionnelle des pesticides et médicaments vétérinaires périmés ou non utiles. Il s'agit d'un ajout bienvenu à un programme qui fait toute la différence ici. »

Lors des collectes organisées à Foxtrap, Lethbridge et Deer Lake en 2025, les agriculteurs ont été encouragés à apporter

des contenants vides de pesticides et de fertilisants ayant subi un triple rinçage ou un rinçage sous pression, puis à les déposer dans un sac de collecte AgriRÉCUP. « Pour nos agriculteurs, c'est un moyen pratique de recycler », ajoute Sherri Breen.

L'impact environnemental des déchets plastiques agricoles et autres déchets pose un défi particulier dans cette province en raison de sa géographie particulière, de son écologie et de sa densité de population. La plupart des matériaux recyclés ne peuvent pas être traités localement et doivent donc être expédiés ailleurs.

Au fil du temps, le programme provincial de collecte des pesticides périmés n'a cessé d'évoluer et de prendre de l'ampleur. Au départ, AgriRÉCUP gérait le programme sur trois sites (Est, Centre et Ouest) à l'intention des producteurs agricoles et des serriculteurs, ainsi que des professionnels de l'aménagement paysager et de la construction. En 2016, s'ajoutèrent aux collectes les médicaments vétérinaires non utilisés, grâce à notre partenaire, l'Institut canadien de santé animale. Aujourd'hui, les collectes ne cessent de croître et d'attirer de nouveaux participants. Le programme prévoit de revenir à Terre-Neuve-et-Labrador en 2028.

Recyclage des contenants de pesticides et de fertilisants de moins de 23 litres

Il s'agit du programme le plus ancien d'AgriRÉCUP, lancé en 1989, avant même la création de l'organisation. Il vise à détourner les déchets agricoles des sites d'enfouissement.

En 2025, ce programme a connu une nouvelle année record : 2,5 millions de kg de contenants de pesticides et de fertilisants de moins de 23 litres ont été collectés en vue de leur recyclage. Cela représente une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. C'est le volume de collecte le plus élevé de toute l'histoire du programme. Mentionnons également qu'à partir de 2025, la quasi-totalité des contenants relevant de ce programme est désormais collectée dans les points de vente à travers le pays.

Déterminés à instaurer des changements significatifs et durables en ce qui concerne le développement durable, les agriculteurs canadiens ont réussi en 2025 à détourner du flux des déchets plus de 61 millions de kg de contenants agricoles en plastique (≤ 23 litres).

Une fois collectés, ces contenants sont traités par les partenaires d'AgriRÉCUP et recyclés en de nouveaux produits agricoles essentiels, tels que des tuyaux de drainage et d'autres produits industriels.

Consultez les profils de nos partenaires dans le présent rapport annuel (ainsi que dans les précédents) pour en savoir plus sur les solutions innovantes mises au point par les entreprises canadiennes dans ce domaine.

Depuis 2025, les agriculteurs de l'Alberta et du Manitoba peuvent déposer leurs contenants et leurs sacs chez les détaillants participants, comme c'est déjà le cas dans les autres provinces.

De plus, dans le cadre de notre mission visant à offrir des programmes de recyclage pratiques et efficaces aux agriculteurs canadiens, AgriRÉCUP propose la collecte de plastiques agricoles (y compris les contenants et autres matériaux) directement auprès des exploitations **agricoles à grand volume et des entreprises dans l'Ouest canadien.**





» LES CHIFFRES PARLENT

Contenants de moins de 23 L collectés pour recyclage, par province en 2025 (données arrondies)

35 100 kg

Colombie-Britannique

387 000 kg

Alberta

921 000 kg

Saskatchewan

235 000 kg

Manitoba

544 000 kg

Ontario

316 000 kg

Québec

19 900 kg

Nouveau-Brunswick

13 000 kg

Nouvelle-Écosse

31 000 kg

Île-du-Prince-Édouard

500 kg

Terre-Neuve

QUOI RECYCLER ET OÙ ?

AgriRÉCUP offre une carte interactive en ligne permettant de localiser les points de dépôt partout au Canada. Essayez-la dès aujourd'hui sur votre ordinateur ou votre appareil numérique cartedepots.agrirecup.ca/FindMap



TOTAL EN 2025

2,5 M de kg

(données arrondies)

CUMULATIF

Total depuis le lancement du programme

61 M de kg

Recyclage des contenants de vrac non consignés

Les agriculteurs participent au programme de gestion des contenants de vrac non consignés d'AgriRÉCUP. Ils vident les réservoirs et barils d'une capacité de 24 à 1 000 litres (y compris ceux utilisés pour la livraison ponctuelle de grands volumes de pesticides et de fertilisants) et les rapportent aux points de dépôt AgriRÉCUP répartis à travers le pays.

À partir des points de dépôt, les contenants sont pris en charge par des entrepreneurs locaux, puis acheminés vers des installations de recyclage. Une fois traités, les matériaux sont transformés en nouveaux produits, dont plusieurs sont réutilisés dans les exploitations agricoles partout au Canada.

En 2025, 109 000 unités ont été détournées de l'enfouissement grâce à ce programme, contribuant ainsi à l'économie circulaire. Cela représente une augmentation de 13 % par rapport à 2024.

Depuis le lancement de ce programme, 687 500 de ces contenants de vrac non consignés ont été collectés et recyclés.

» LES CHIFFRES PARLENT

Contenants de vrac non consignés collectés et recyclés par province en 2025 (24 L à 1 000 L)

650

Colombie-Britannique

37 800

Alberta

57 100

Saskatchewan

6 760

Manitoba

4 850

Ontario

1 700

Québec

140

Île-du-Prince-Édouard

300

Nouveau-Brunswick

10

Nouvelle-Écosse

TOTAL DE 2025

109 000 unités

(données arrondies)



En hausse de 13 % par rapport à 96 600 en 2024
NOUVEAU RECORD!

CUMULATIF

Total depuis le lancement du programme

687 500 unités



Préparer le terrain pour le recyclage circulaire des contenants : BASF et McKenzielBC/Snyder Industries

Ce projet met en lumière un produit innovant issu d'un partenariat réunissant plusieurs expertises. Il repose notamment sur une technologie développée par BASF, qui permet à la résine recyclée de conserver son intégrité structurelle tout en respectant les normes de sécurité.

Cette innovation s'accompagne d'un nouveau design d'emballage conçu par Snyder Industries, en collaboration avec son représentant canadien, McKenzielBC. Le contenant intègre de la résine recyclée de la base postconsommation, sans compromettre sa durabilité ni sa résistance chimique.

« En collaboration avec AgriRÉCUP, nous avons mis au point un contenant intermédiaire pour vrac (IBC) composé à 30 % de matériaux recyclés en poids », explique Brent Galbraith, responsable de marque pour les herbicides utilisés en culture de canola chez BASF *Agricultural Solutions*. Il ajoute : « Le produit est prêt pour commercialisation sur le marché canadien. Il satisfait pleinement aux critères très stricts des essais des Nations Unies. »

Passant de zéro à cent pour cent de contenu recyclé dans la base du récipient en seulement un an, le produit a fait ses preuves lors d'une série de tests rigoureux menés en 2025. Il sera prêt pour la commercialisation en 2026. Pour AgriRÉCUP, ce jalon marque une avancée

majeure vers la mise en place du *recyclage circulaire des contenants* : un objectif de circuit entièrement fermé dans lequel les contenants agricoles en plastique usagés sont retransformés en nouveaux emballages hautement performants. Ce faisant, le processus élimine le recours aux matières premières vierges.

Galbraith fait remarquer : « Tout cela s'est produit parce que nous avons adopté la mentalité (construisez un meilleur produit et les clients viendront) ». Don McKenzie, propriétaire de McKenzielBC, ajoute : « C'était le moment idéal. Nous avions une solution qui cherchait un débouché, et nous avons trouvé en BASF l'utilisateur final idéal. » Galbraith et McKenzie s'entendent pour résumer le produit de la façon suivante : *nouveau réservoir, nouvelle technologie, nouvelle composition chimique*. AgriRÉCUP a joué un rôle déterminant pour rendre possible cette rencontre de deux innovations. Don McKenzie l'affirme : « Cleanfarms est la pierre angulaire de notre activité : sans leur contribution et expertise en matière d'élimination et de traitement, c'est impossible de fabriquer un produit de qualité. » Toutefois, en combinant tout cela... on peut faire *des merveilles!*



Programme de collecte des pesticides et des médicaments (pour bétail et chevaux) périmés ou non utiles

En 2025, les agriculteurs ont réaffirmé leur engagement à empêcher que des pesticides indésirables et des médicaments périmés destinés au bétail et aux chevaux se retrouvent dans l'environnement. Cette participation soutenue témoigne à la fois de leur mobilisation et de l'accessibilité continue de ce programme partout au Canada, grâce à AgriRÉCUP et à ses partenaires.

« Sur le terrain, les agriculteurs disent apprécier la simplicité de ce programme. Ceux qui en entendent parler pour la première fois l'accueillent à bras ouverts », explique Heather Bradley, coordonnatrice du programme chez AgriRÉCUP. Elle ajoute : « Nous le constatons par la hausse des taux de participation et des volumes collectés. »

Ce programme de collecte est offert tous les trois ans dans chaque province. En 2025, des collectes ont eu lieu en Colombie-Britannique (région de Peace River), en Alberta (région de Peace River et régions du Nord), au Manitoba, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador.

En 2025, 8 230 kg de médicaments ont été collectés, soit une baisse de 15 % par rapport à 2022, dernière année de collecte dans ces régions. À l'inverse, les 400 000 kg de pesticides collectés au cours de cette même période représentent une hausse de 24 % par rapport à 2022.

Au total, 408 000 kg ont été collectés dans le cadre de ce programme en 2025, établissant ainsi un nouveau record de volume depuis sa création.

Nota : Chaque année, nous connaissons des variations d'une région à l'autre en raison de la situation géographique, des récoltes, des conditions météorologiques, et d'autres facteurs auxquels sont confrontées les exploitations agricoles.

« Sur le terrain, les agriculteurs disent **apprécier la simplicité** de ce programme. »

Heather Bradley,
Cleanfarms



« Ceux qui en entendent parler pour la première fois l'accueillent à **bras ouverts.** »

Heather Bradley,
Cleanfarms

» LES CHIFFRES PARLENT

Pesticides et médicaments périmés ou non utiles pour le bétail et les chevaux, collectés par province en 2025 (données arrondies) :

Pesticides non utiles	Médicaments périmés pour le bétail et les chevaux
7 450 kg Colombie-Britannique (région de Peace)	10 kg Colombie-Britannique (région de Peace)
67 600 kg Alberta (région de Peace et du Nord)	800 kg Alberta (région de Peace et du Nord)
67 600 kg Manitoba	1 300 kg Manitoba
255 000 kg Ontario	5 300 kg Ontario
2 800 kg Terre-Neuve	870 kg Terre-Neuve



NOUVEAU RECORD!
TOTAL EN 2025
400 000 kg
(données arrondies)

Total cumulatif depuis le lancement du programme
5,13 M de kg
Pesticides périmés (données arrondies)

TOTAL EN 2025
8 230 kg
(données arrondies)

CUMULATIF
85 800 kg
Médicaments pour le bétail et les chevaux
(données arrondies)

Petits et grands sacs de vrac (500 à 1 000 kg)

La collecte de sacs agricoles usagés, qu'ils soient grands ou petits, est une pratique bien établie et en croissance chez AgriRÉCUP dans l'ensemble du Canada. Ce programme couvre plusieurs types de produits, notamment : les sacs destinés aux semences, aux pesticides et aux inoculants, de l'Alberta aux Maritimes, des sacs de fertilisants à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec, ainsi que divers sacs utilisés en agriculture au Québec.

Il permet aux producteurs de gérer de façon responsable les sacs en plastique et en papier issus des intrants agricoles, grâce au recyclage ou à une valorisation énergétique sécuritaire, selon leur type.

Une fois recyclés, plusieurs de ces sacs sont transformés en nouveaux produits, tels que des emballages pour le bois d'œuvre, ou mélangés à d'autres plastiques pour la fabrication de pièces automobiles et d'autres articles. Les petits sacs en plastique composés de plusieurs strates de matériaux

fusionnées entre elles s'avèrent difficiles à recycler. Une fois rapportés, avec les sacs en papier, ils sont dirigés vers des fours à ciment spécialisés afin d'être utilisés comme combustible à faible empreinte carbone.

Ce programme fonctionne de l'Alberta à la Nouvelle-Écosse. Dans l'est du Canada, AgriRÉCUP exploite depuis 2015, un programme permanent financé par l'industrie pour les sacs de semences et de pesticides. Dans l'Ouest canadien et les Prairies, l'année 2025 marque la troisième année d'un programme permanent pour les sacs de semences, de pesticides et d'inoculants.

En 2025, le programme a atteint un niveau record, avec 1,1 million de kg collectés, soit une hausse de 11 % par rapport à 2024.



» LES CHIFFRES PARLENT

Sacs utilisés en agriculture (semences, pesticides, inoculants et autres) collectés par province en 2025 (données arrondies)

0*

Colombie-Britannique

2 100

Alberta

22 500

Saskatchewan

24 800

Manitoba

157 000

Ontario

883 000**

Québec

12 000***

Î.-P.-É.

1 200

Nouveau-Brunswick

550

Nouvelle-Écosse

TOTAL EN 2025

1,1 M de kg



En hausse de 11 % par rapport à 996 000 kg en 2024
NOUVEAU RECORD!

Total cumulatif depuis le lancement du programme

6,08 M de kg

* C.-B.; les sacs ne sont pas ramassés dans cette province.

** Au Québec, ce chiffre correspond à un total cumulé. Il inclut également les sacs de fertilisants, d'aliments pour animaux, ainsi que les sacs de copeaux de bois et de tourbe.

*** Les données pour l'Île-du-Prince-Édouard concernent uniquement les sacs de semences, de pesticides et d'inoculants, ainsi que les fertilisants.



Saskatchewan, programme provincial réglementé de recyclage des sacs-silos à grains

L'élimination adéquate des sacs-silos à grains est essentielle dans la prévention de la pollution et pour favoriser la circularité. En Saskatchewan, AgriRÉCUP exploite le programme provincial réglementé de recyclage des sacs-silos à grains pour le compte des entreprises qui les mettent en marché à l'échelle de la province. Les agriculteurs continuent de démontrer leur engagement envers une gestion environnementale rigoureuse.

En 2025, la Saskatchewan a déclaré avoir collecté 1,65 million de kg de sacs-silos à grains destinés au recyclage. Bien que cela représente une légère baisse de 7 % par rapport à 2024, ce volume tient compte des matériaux présents sur le terrain qui doivent être expédiés vers des centres de recyclage en 2026.

Manitoba : programme provincial réglementé de recyclage des sacs-silos à grains et de la ficelle

Au cours de la quatrième année complète de ce programme réglementé par la province, le taux d'adoption demeure conforme aux prévisions. Ce programme réglementé a débuté en 2021, à la demande du ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Manitoba. Comme c'est le cas en Saskatchewan, au Manitoba, un écofrais est perçu à l'achat des sacs-silos à grains et des ficelles. Il permet de couvrir les coûts de collecte, de transport, et de recyclage de ces matériaux.

AgriRÉCUP a également procédé à la révision quinquennale habituelle de son plan de gestion responsable concernant les sacs-silos à grains et la ficelle. L'organisme a soumis ses recommandations au gouvernement provincial.

En 2025, 81 300 kg de sacs-silos à grains et de ficelle en plastique ont été collectés au Manitoba : un nouveau record en volume

» LES CHIFFRES PARLENT

Sacs-silos à grains recyclés en Saskatchewan en 2025 (données arrondies) :

1,65 M de kg

Comme lors des années précédentes, AgriRÉCUP a augmenté le nombre de points de dépôt afin de permettre à davantage de producteurs de participer localement. AgriRÉCUP assure la logistique et le financement du programme, tandis que les collectivités locales contribuent à son exploitation afin d'en garantir l'accessibilité.

» LES CHIFFRES PARLENT

Sacs-silos à grains recyclés au Manitoba en 2025 (données arrondies) :

81 300 kg

NOUVEAU RECORD!





« rien ne se perd, rien ne se crée, **tout se transforme.** »

Marie-Pier Lussier, M.Env.,
Centre de transfert technologique
en écologie industrielle (CTTEI)

PROFIL

La prochaine étape audacieuse dans un partenariat naturel : CTTEI et AgriRÉCUP

Fondé en 1999, le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI) est un centre de recherche appliquée qui accompagne le Québec dans sa transition vers l'économie circulaire.

Marie-Pier Lussier, directrice de projet au CTTEI, explique : « Notre mission consiste à aider les organisations à réduire les déchets, à intégrer les matières premières et à adhérer au principe du, *rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme.* » Le CTTEI et AgriRÉCUP partagent une expertise complémentaire ainsi qu'un engagement commun envers le développement de solutions durables. « Notre collaboration est un partenariat naturel qui remonte à plusieurs années. Nous partageons les mêmes objectifs : mettre en place des chaînes de valeur durables et faire progresser l'économie circulaire au Québec », précise Marie-Pier Lussier.

Forts de cette synergie, les deux organisations ont franchi une nouvelle étape en 2025.

En collaboration avec la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel et Développement économique Pierre-De Saurel, et grâce à un financement partiel du gouvernement du Québec, un point de dépôt permanent, ouvert toute l'année, a pignon sur rue dans la municipalité de Sorel-Tracy pour la récupération de la tubulure acéricole usagée.

Auparavant, les acériculteurs de cette région devaient parcourir de longues distances pour déposer ces déchets de plastiques acéricoles

en vue de leur recyclage. Marie-Pier Lussier précise : « Je viens du milieu agricole, aussi, j'ai compris le potentiel de ce secteur ainsi que la nécessité de trouver une meilleure solution. Voilà pourquoi nous avons choisi ce nouveau point de dépôt chez un détaillant. Les producteurs peuvent y acheter de nouvelles fournitures et y rapporter leurs anciennes tubulures, en un seul déplacement. »

Selon elle : « L'envie de participer a toujours été là. Cette région profondément agricole comprend des exploitations agricoles depuis de nombreuses générations. Les bonnes pratiques environnementales se transmettent de génération en génération. »

Désormais, grâce à cette nouvelle initiative, cette volonté s'accompagne de la *capacité* de participer pleinement. Selon Marie-Pier Lussier : « C'est la solution que les producteurs attendaient. » Elle fait remarquer que beaucoup avaient stocké leur tubulure acéricole pendant des années. Maintenant, ils peuvent la déposer près de chez eux. Elle conclut : « Personne ne souhaite voir les plastiques finir dans les sites d'enfouissement. Cette solution répond pleinement à un besoin réel. »

Le résultat parle de lui-même. Cette initiative locale a immédiatement séduit et marqué une nouvelle avancée vers un Québec à zéro déchet.



Le projet pilote « Alberta Ag-Plastic. Recycle It! »

Selon une étude de caractérisation des déchets réalisée en 2019, les exploitations agricoles de l'Alberta utilisent jusqu'à 3 millions de kg de ficelle en plastique pour presses à balles et 2,5 millions de kg de sacs-silos à grains, chaque année. Ces volumes proviennent des secteurs de la production végétale, de l'élevage et de la production de foin à grande échelle. Ils représentent un important potentiel de déchets à détourner des sites d'enfouissement. C'est ici qu'entre en jeu « Alberta Ag-Plastic. Recycle It! » qui vise à réduire les impacts environnementaux associés à ces plastiques. Le projet pilote « Recycle-it ! » constitue un levier clé pour élargir l'accès des producteurs agricoles au recyclage de ces matériaux à l'échelle de la province, AgriRÉCUP agissant à titre de gestionnaire du programme.

En 2025, le gouvernement albertain a renouvelé son financement et approuvé une prolongation de deux ans, ainsi qu'une expansion du projet pilote dans le but d'y inclure la pellicule d'ensilage et les films d'emballage extensibles pour balles. Le groupe nommé « Agricultural Plastics Recycling » dirige le projet et l'association « Alberta Beef Producers » gère les fonds. Depuis son lancement en 2019, ce projet pilote a permis de collecter plus de 4,52 millions de kg de ficelles et de sacs-silos à grains en vue de leur recyclage.

Il convient également de noter que l'année 2025 a marqué la fin de la première édition du concours « Great Twine Round-Up ». Dans le cadre de cette campagne qui a remporté un vif succès, des producteurs albertains de

tous âges ont apporté des sacs de ficelles usagés aux points de dépôt AgriRÉCUP afin de tenter de remporter l'un des quatre prix en espèces de 3 000 \$.

» LES CHIFFRES PARLENT

Plastiques agricoles (sacs-silos à grains et ficelles) détournés des sites d'enfouissement albertains en 2025 (données arrondies) :

679 000 kg

Une augmentation de 20 % sur 2024

Ficelles agricoles collectées

165 000 kg

Une augmentation de 65 % sur 2024
NOUVEAU RECORD!



Recyclage des plastiques agricoles à l'Île-du-Prince-Édouard

La géographie particulière de l'Île-du-Prince-Édouard, sa superficie limitée et le fait qu'elle possède un seul site d'enfouissement en activité (l'installation de gestion des déchets à East Prince) rendent les enjeux liés à la gestion des déchets plus importants que dans de nombreuses autres régions du Canada.

Les agriculteurs de cette province continuent de rapporter les plastiques agricoles, notamment les pellicules d'enrubannage pour balles et ensilage, ainsi que les contenants d'intrants agricoles vides, de même que les sacs (semences, pesticides). Ces activités de recyclage sont rendues possibles grâce au respect par les fournisseurs de leurs obligations en matière de responsabilité élargie des producteurs (REP). Ce cadre est défini par le règlement provincial sur la gestion responsable des matières et le recyclage, mis en place notamment pour renforcer les efforts de détournement des plastiques et emballages agricoles.

L'Île-du-Prince-Édouard est la première province des Maritimes à avoir mis en place un programme de REP pour les produits utilisés en agriculture.

« Les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard continuent de faire preuve d'un engagement soutenu en faveur du recyclage des plastiques agricoles », souligne Lyndsay D'Entremont, coordonnatrice d'AgriRÉCUP pour l'est du Canada. Elle ajoute : « La collecte de petits contenants vides a légèrement augmenté, le nombre de sacs de fertilisants a progressé et, malgré une légère diminution des quantités de plastiques agricoles destinés à l'ensilage par rapport à celles de 2024, elles sont restées supérieures à celles des années précédentes. »

En 2025, dans la province, 76 000 kg de pellicules d'enrubannage ont été envoyées à un transformateur afin d'être recyclées. Bien que ce chiffre soit en baisse de 25 % par rapport à l'année précédente, il reste supérieur aux niveaux observés en 2022 et 2023. Cette situation s'explique probablement par l'écoulement des stocks accumulés par les agriculteurs, alors que la notoriété du programme se maintient.

» LES CHIFFRES PARLENT

Pellicules d'enrubannage et plastiques d'ensilage (toiles et sacs) détournés de l'enfouissement à l'Île-du-Prince-Édouard :


76 000 kg

(données arrondies incluant les plastiques d'ensilage)

« Les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard continuent de faire preuve d'un engagement soutenu en faveur du recyclage des plastiques agricoles »

Lyndsay D'Entremont,
Cleanfarms





Programmes du Québec, plastiques pour fenaison et ensilage, de même que tubulure acéricole

Nota : Au Québec, notre organisme est désigné sous le nom d'AgriRÉCUP; ailleurs au Canada, il opère sous le nom de Cleanfarms.


Conformément à la réglementation québécoise, ces deux programmes sont entrés en vigueur au milieu de l'année 2023. Ils visent à accroître la collecte des plastiques utilisés pour le foin et l'ensilage, ainsi que celle des tubulures acéricoles, afin d'éviter qu'ils ne soient dirigés vers les sites d'enfouissement.

À nouveau, l'année 2025 a été couronnée de succès dans la réalisation des objectifs. « Nous avons enregistré une hausse significative pour ces deux programmes », déclare Christine Lajeunesse, directrice de la région de l'Est chez AgriRÉCUP. Elle ajoute : « Puisque nous continuons d'élargir la portée de ces programmes essentiels, les agriculteurs accueillent très favorablement notre travail. De plus, le taux toujours élevé

de participation et la meilleure intégration du recyclage dans les pratiques quotidiennes de travail le confirment. »

Les collectes suivantes inscrivent de nouveaux records : pellicules agricoles (foin et ensilage) et ficelles (2,74 millions de kg), et tubulures acéricoles (1,03 million de kg).

Pour remercier au sujet de l'enthousiasme des producteurs agricoles envers les programmes d'AgriRÉCUP, Christine Lajeunesse leur laisse la parole en citant leurs propos recueillis lors de leur passage aux salons professionnels : « Vos programmes, c'est la bonne chose à faire pour l'agriculture et pour l'environnement ». Elle ajoute que les acériculteurs accordent une importance particulière à ces initiatives de recyclage. En effet, elles leur offrent un moyen supplémentaire de garder leurs terres en parfait état, un élément essentiel à la réussite à long terme de ce secteur vital.



« Nous continuons d'élargir la portée de ces programmes essentiels »

Christine Lajeunesse,
AgriRÉCUP



AgriRÉCUP collabore en continu avec ses partenaires afin d'élargir la participation aux programmes proposés. Pour ce faire, l'organisme multipliant les points de dépôt, les interventions ponctuelles (un jour) et les collectes de recyclage directement à la ferme.

Le résultat, un meilleur accès aux points de dépôt, à un plus grand nombre de producteurs, qui parcourent moins de distance pour s'y rendre et déposer leurs matières.

Nota : Pour 2025, les volumes collectés de plastiques utilisés pour le foin et l'ensilage, ainsi que ceux pour la tubulure seront comptabilisés séparément. Cependant, les autres plastiques agricoles du Québec seront regroupés avec des articles similaires provenant de l'ensemble du pays.

» LES CHIFFRES PARLENT

Plastiques agricoles collectés pour recyclage au Québec, en 2025 (données arrondies) :



2,74 M de kg

NOUVEAU RECORD!
(Pellicules agricoles et ficelles)



1,03 M de kg

NOUVEAU RECORD!
(Tubulures acéricoles)



3,77 M de kg

NOUVEAU RECORD!
Total en kg de plastiques agricoles (données arrondies)

« Vos programmes,
c'est la bonne chose à faire
pour l'agriculture et pour
l'environnement »

Christine Lajeunesse,
AgriRÉCUP





Innovation ciblée en Colombie-Britannique

Tout au long de l'année 2025, AgriRÉCUP a continué d'encourager l'innovation ciblée dans plusieurs régions de la Colombie-Britannique. L'organisme a mis en place des solutions de recyclage efficaces pour les communautés agricoles de toute la province.

Fort du succès d'un projet pilote de collecte des plastiques agricoles dans la région d'Agassiz, en Colombie-Britannique, en 2025, AgriRÉCUP a étendu le projet. Avec le soutien du district régional de la vallée du Fraser et celui du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique, les services rejoignent maintenant Chilliwack, afin de toucher davantage d'agriculteurs. Ainsi, au cours de l'année, AgriRÉCUP a lancé un nouveau projet pilote dans la vallée du Fraser. Il vise le recyclage des pellicules d'enrubannage pour balles et ensilage, grâce à l'utilisation de bacs compresseurs à la ferme. L'organisme a également lancé un projet pilote similaire à Thompson-Nicola pour les mêmes éléments. Là aussi, le projet pilote prévoit l'utilisation de bacs compresseurs à la ferme.

Deuxièmement, un programme lancé en 2021 a été reconduit dans le district régional de Peace River, axé sur la collecte de sacs-silos à grains et des ficelles agricoles. Depuis son lancement en 2021, les agriculteurs de la région ont fait preuve d'un engagement fort en faveur d'une gestion durable des déchets, en évitant à plus de 45 100 kg de ces déchets d'aboutir aux sites d'enfouissement.

Par la suite, deux projets pilotes similaires menés dans le district régional de Bulkley-Nechako et dans le district régional de Fraser-Fort George ont chacun été prolongés d'un an, jusqu'en 2025. Dans les deux cas, tous les restes de pellicules d'enrubannage pour balles, de films d'ensilage, et de ficelles ont été collectés avant la fin du projet pilote. Dans le cadre de celui-ci, les bacs compresseurs sont demeurés la propriété de la communauté locale afin qu'elle puisse les utiliser. Le district régional a accepté d'utiliser les fonds restants du projet pour assurer le transport des matières issues des exploitations agricoles vers les centres de recyclage.

» LES CHIFFRES PARLENT

Pellicules d'enrubannage (foin et ensilage) et ficelles recyclées en Colombie-Britannique en 2025 (données arrondies) :

20 100 kg





« C'est un programme formidable qui vous aide à créer quelque chose qui a du sens. Ça ne pourrait pas être mieux »

Holger Schwichtenberg,
Holberg Farms Ltd.

PROFIL

La gestion responsable en pratique : Holger Schwichtenberg

L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Depuis plusieurs années, Holger Schwichtenberg, de *Holberg Farms Ltd.*, et une douzaine d'agriculteurs voisins participent à un programme mis en place dans le district de Kent, en Colombie-Britannique. Il vise à recycler les déchets agricoles en plastique générés sur leurs fermes. Ce programme consistait à collecter ces matières et à les expédier vers Langley, à proximité. « À la fin de ce programme, nous voulions tous continuer », d'expliquer Schwichtenberg. Toutefois, cela exigeait d'expédier des déchets plastiques non compactés et en vrac vers l'Alberta. « Soudainement, les frais de transport sont devenus une dépense que nous ne pouvions pas nous permettre. »

C'est à ce moment-là que le groupe a découvert le projet pilote d'AgriRÉCUP mis en place dans le district régional de Thompson-Nicola, dans la grande vallée du Fraser.

Grâce à un financement octroyé dans le cadre d'un partenariat entre AgriRÉCUP et les Producteurs laitiers du Canada, la ferme Schwichtenberg et les exploitations voisines ont reçu des bacs compresseurs pour compacter les déchets plastiques agricoles afin de réduire les coûts de transport. Puis, AgriRÉCUP a fait suivre les matériaux compactés vers les marchés finaux en vue de leur recyclage.

« Ici, la circularité fait partie de l'état d'esprit de la communauté », fait remarquer Schwichtenberg. C'est possible, car les bacs compresseurs de plastiques agricoles facilitent la tâche. Les agriculteurs empilent le plastique, le placent dans le bac compresseur, le laissent reposer quelques jours, puis retirent le bloc de compression en béton pour en ajouter davantage. « Quand c'est aussi simple que ça, les gens le font », dit-il.

Schwichtenberg souligne que le recyclage est essentiel à l'agriculture dans cette région et explique : « Notre groupe montre l'exemple en mettant en pratique ce que nous prônons en matière de gestion responsable. Toutes les exploitations agricoles sont très visibles depuis la route. Toutes bien entretenues et gérées de manière responsable, et elles montrent comment exploiter les terres et gérer les déchets ». Il va plus loin : « C'est à la fois un choix et une nécessité, car le coût des mesures à prendre aujourd'hui pour éviter la dégradation des terres est minime par rapport à celui encouru si rien n'est fait. »

Aujourd'hui, en partenariat avec AgriRÉCUP, Schwichtenberg et autres producteurs peuvent continuer à pratiquer cette approche communautaire de l'économie circulaire et faire la différence de manière rentable. « C'est un programme formidable qui vous aide à créer quelque chose qui a du sens. Ça ne pourrait pas être mieux, » de dire Schwichtenberg.

Producteurs laitiers du Canada : Recyclage des pellicules agricoles

Au nom du secteur laitier canadien, les Producteurs laitiers du Canada (PLC) se sont engagés à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Grâce à leur partenariat continu avec AgriRÉCUP, les PLC ont permis aux producteurs laitiers canadiens de mettre en œuvre des solutions innovantes et concrètes de réduction des déchets plastiques tout au long de l'année 2025.

Les projets pilotes des PLC en 2025 ont permis de détourner 90 600 kg de pellicules d'ensilage au Manitoba soit une hausse de 34 % par rapport à 2024.

Le partenariat a également mis en valeur des producteurs ayant réalisé des progrès significatifs en matière de recyclage sur leurs exploitations. Pour en savoir plus sur leur engagement, consultez :

agrirecup.ca

» LES CHIFFRES PARLENT

Enrubannage pour balles, sacs d'ensilage et bâches de silos-fosses détournés de l'enfouissement en 2025 (projets pilotes financés par les PLC) :

90 600 kg
(données arrondies)





« Je savais ce que réservait le futur à ce programme »

Barry Friesen, ing.
Cleanfarms/AgriRÉCUP

PROFIL

Barry Friesen : Du premier employé à une piste menant à l'innovation

Tout a commencé par une idée audacieuse : transformer un programme de gestion responsable couronné de succès, géré par CropLife Canada, en une organisation autonome devenue AgriRÉCUP. « Je savais ce que réservait le futur à ce programme », explique Barry Friesen, directeur général d'AgriRÉCUP, il ajoute : « Toute aussi importante, l'étape suivante consistait à faire le prochain pas, synonyme de plus d'autonomie pour l'industrie. »

Après s'être forgé une brillante carrière dans le secteur du recyclage au sens large, soulignée notamment par la Médaille du jubilé d'or de la reine Élisabeth II, Barry Friesen devient le premier employé d'AgriRÉCUP, fondée en 2010. Au cours de ses plus de quinze années d'existence, au départ limité à un simple programme, AgriRÉCUP s'est développé tant en ce qui a trait à ses effectifs qu'à sa mission. L'organisme est devenu une sorte de modèle de « bac bleu » global, destiné au secteur agricole canadien.

Pour comprendre la circularité, il faut d'abord comprendre ce que l'on mesure. Comme le fait remarquer Friesen : « Notre tout premier travail consistait à évaluer avec précision la quantité de ficelles agricoles, de pellicules pour foin et ensilage, de sacs-silos à grains, de contenants de pesticides et de fertilisants, ainsi que de sacs de semences qui se trouvaient sur le

marché. » Aider les provinces à se conformer au principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP) constitue une autre réalisation majeure sous la direction de Barry Friesen. Il souligne qu'à la fin de l'année 2025, quatre provinces avaient mis en place un cadre REP visant les plastiques agricoles, et précise-t-il : « J'aimerais que toutes les provinces soient prêtes à mettre en œuvre la responsabilité élargie du producteur d'ici cinq ans. »

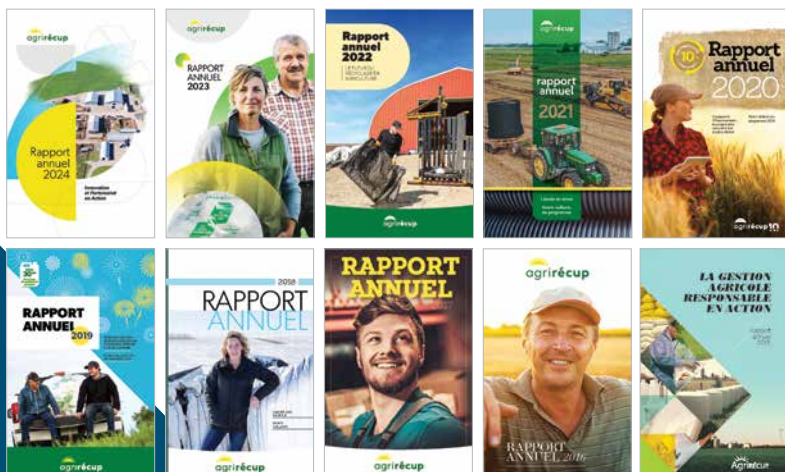
Aujourd'hui, sous la direction de Friesen, AgriRÉCUP a ouvert la voie à l'innovation de prochaine génération : trouver des solutions axées sur l'économie circulaire qui permettent de créer de nouveaux produits à partir d'anciens. Barry Friesen fait remarquer : « Puisque AgriRÉCUP est un organisme à but non lucratif, cela signifie que le secteur privé peut lui faire concurrence sur ce marché tout en s'assurant qu'il y a un volume suffisant (soit assez de matériaux à recycler) pour que le projet soit viable. »

Il conclut : « Je suis extrêmement fier de la position que nous occupons sur ce trajet. L'opportunité qu'est l'économie circulaire s'offre à nous. L'agriculture canadienne doit assurer son autonomie. Pour ce faire, elle doit gérer toutes ses ressources de la façon la plus optimale possible. »

À propos de ce rapport

Ce rapport annuel présente les activités et les progrès réalisés par Cleanfarms/AgriRÉCUP au cours de l'année civile 2025. Il met en lumière le travail rendu possible grâce à la gouvernance et au soutien financier de nos membres. Ceux-ci comprennent plus de 230 fabricants, distributeurs et détaillants des secteurs suivants : phytoprotection, semences, fertilisants, médicaments pour animaux, tourbe, litière pour animaux, aliments pour animaux, plastiques agricoles et tubulure acéricole.

CONSULTEZ NOS RAPPORTS ANNUELS EN LIGNE



Merci à tous nos partenaires et à tous ceux qui participent aux programmes!



(877) 622-4460

info@agrirecup.ca

agrirecup.ca

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

   [@agrirecup](https://www.instagram.com/agrirecup)